

47^{ème} session de l'UPF en Arménie
**Les problèmes de migration
sous les prismes des
médias au coeur des travaux** P.5

Editorial

**Le berger et
la bergère** P.3

Recomposition de la CENI
La C14 et l'UFC à couteaux tirés ! P.3

*Habia Nicodème, lessivé
par sa privation de nourriture
devant l'ambassade du Ghana*



“Comédie” ou Grève de la faim P.4

**Habia pousse le gouvernement
à la faute**

Coin littéraire

Bateau ivre, Arthur RIMBAUD

Il n'est de poésie française plus hermétique mais plus charmante que l'œuvre majestueuse et éternelle d'Arthur Rimbaud. Ambassadeur de l'esprit, Victor Hugo se bombe la poitrine pour avoir illuminé de son phare toute la littérature du 19ème siècle avant de disparaître au cœur des ténèbres. Or, dès la fin mélancolique et décadentiste du siècle, déployait déjà ses larges ailes d'albatros le **Bateau ivre** du jeune lycéen « voleur de feu » Rimbaud qui va creuser en profondeur la voie tracée quelques lustres plus tôt par Baudelaire dans ses **Flieurs du Mal** de ce qu'on qualifiera plus tard d'écriture de

la page blanche qui a ses prosélytes comme Albert Camus dans **l'Etranger** et Frantz Kafka dans **Le Procès**. Et aucun professeur d'université de France et de Navarre, sous peine de postuler à l'imposture intellectuelle, ne peut se targuer de dire qu'il a saisi, lui, l'essence et l'intelligence ou l'immanence du délire surréaliste qui fait la substance des stances du **Bateau ivre**. Personne ne comprend la poésie de Rimbaud. On ne peut que tenter de la comprendre. Car la finalité première de sa poésie n'est pas de générer un sens unique mais de se camoufler dans la tunique d'un pluralisme sémantique analysé un siècle plus tard par Roland



Barthes dans son **Degré zéro de l'écriture**. Considérons à ce titre les premiers vers de ce sibyllin poème : « comme je descendais des fleuves impassibles/

je ne me sentis guidé par les haleurs /Des peaux rouges criards les avaient pris pour cibles/Les ayant cloués nus au poteau des couleurs.»

En vérité, Rimbaud le poète homosexuel qui fait à vingt ans ses adieux à la poésie et à « L'Europe aux anciens parapets » après sa brouille avec Paul Verlaine, lui aussi poète maudit qui lui a planté deux balles dans la chair à Bruxelles, leur patrie d'errance, a voulu instituer la poésie comme un foutoir et ou trottoir échappant à toutes les méthodes d'analyse scientifique, notamment la psychanalyse freudienne. Le **Bateau ivre**, in fine, ne veut pas chercher la raison de sa démente mais la démente qui fait sa raison d'être.

Oscar SEKAYA

Deuxième réunion du Forum africain des Administrations fiscales

Relever le défi de l'échange des renseignements

Du 04 au 05 octobre dernier à Lomé, les autorités compétentes de l'Ataf ont tenu leur seconde réunion consultative. Il était question pour les administrations fiscales africaines de chercher les voies et moyens qui permettront aux pays africains de s'échanger les renseignements à des fins fiscales.



Photo de famille

« Le rôle des autorités compétentes et de l'échange de renseignements en général », c'est le thème qui a retenu durant deux jours les experts des administrations fiscales africaines. Dans son mot d'ouverture des travaux, le représentant du ministre de l'Economie et des Finances a rappelé aux différentes administrations fiscales la nécessité de renforcer les relations entre les différentes administrations fiscales. Cette réunion, a-t-il poursuivi, permet ainsi d'éclairer les gouvernants et les acteurs fiscaux des pays africains sur la nécessité d'utiliser l'échange de renseignements comme une fonction à part entière de mobilisation de recettes. « Aucun système fiscal ne peut être performant s'il ne fait pas de l'échange de renseignements à des fins fiscales un outil précieux pour améliorer la transparence et la coopération à l'échelle mondiale », a-t-il souligné.

Pour sa part, le Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé aussi la nécessité pour ces dernières de privilégier l'échange des renseignements. « La

majorité des pays africains a encore un long chemin à parcourir en termes d'échange de renseignements et de mise en place d'autorités compétentes au sein de leurs administrations fiscales. Il n'y a donc pas de doute que la présente réunion consultative s'inscrit dans la logique de la prise en compte de ce souci des administrations fiscales africaines de mettre en place des autorités compétentes en leur sein, chargées de gérer ce secteur sensible qu'est l'échange de renseignements », a déclaré Kodjo Adédzè.

Pour arriver à relever ce défi, les participants à cette réunion se sont attelés sur les sujets de la création des unités en charge de l'échange de renseignements, de la définition claire de l'Autorité compétente et des autorités déléguées, de l'implication des autorités fiscales, de l'adaptation des cadres juridiques aux standards internationaux.

Isaac Tonyi

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE

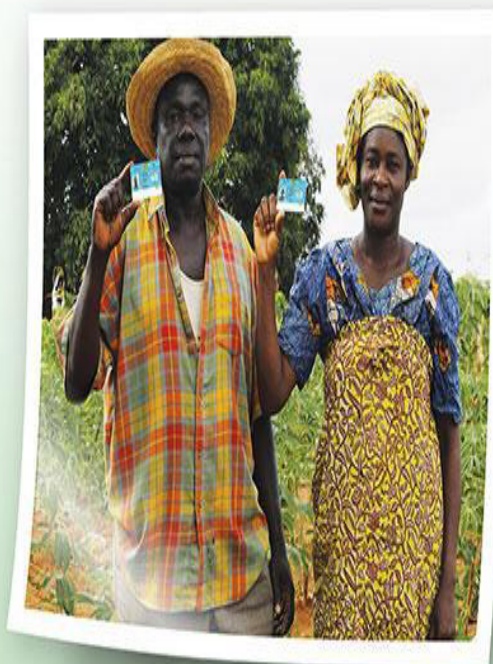
CENI-TOGO



**NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL**



Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**



**C'est elle
qu'il vous faut**



**Les anciennes cartes
ne servent plus**

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !

EDITORIAL

Le berger et la bergère

Clopin-clopant ! Lentement mais pas aussi sûrement, le processus électoral suit son cours anormal. Les divergences de point de vue font craindre un blocage. Les positions se radicalisent davantage avec la Coalition des 14 partis de l'opposition qui exige un Président de consensus à la tête de la Cénî, la recomposition des Céli, le redécoupage électoral et la reprise du recensement électoral. Du côté du pouvoir, il n'est plus question de retourner en arrière pour un quelconque redécoupage.

Ce jeu de ping-pong ressemble plus à l'histoire du berger et de la bergère qui partagent les mêmes connaissances mais les expriment de façons différentes en rendant coup pour coup. La ressemblance entre Brigitte Adjamagbo-Johnson, coordonnatrice de la C14 et Gilbert Bawara qui porte depuis peu la voix du pouvoir est flagrante. Celui que la bergère considère comme un "coutumier de la provocation" n'est pas allé de main morte en se portant en faux avec les impressions de cette dernière sur le découpage électoral considéré comme "injuste". « Le Togo dispose de l'un des systèmes électoraux les plus innovants qui consacrent les avancées et des garanties solides pour des élections crédibles, équitables et fiables », soulignait Gilbert Bawara.

S'il faut, comme l'insinuait la bergère, prendre le contraire de ce que dit toujours le berger comme réel, l'on en vient à considérer que le Togo ne dispose pas de système électoral innovant qui offre des garanties pour des élections crédibles, équitables et fiables. Les faits pourraient donner raison à la bergère, puisque les exemples sont là. En 2013, sur 91 sièges, le parti au pouvoir s'est octroyé 62 sièges avec 880.824 voix pendant que l'opposition dans son ensemble avec plus de 1 million de voix se voit créditée de 29 sièges. L'on comprend donc là qu'avec seulement 81.422 voix de plus, le parti au pouvoir obtient 33 députés que l'opposition.

Le berger avait-il les mêmes chiffres à sa disposition lorsqu'il fait référence à une garantie pour des élections fiables et crédibles ? La question reste posée dans ce jeu de ping-pong où l'on ignore pour l'instant celui qui aura le dernier mot.

Et dire que dans ce méli-mélo, le berger persiste et signe en affirmant tout haut que la participation ou non de la Coalition n'aura aucun impact sur la qualité des élections. Le ministre provocateur peut avoir raison sur la participation de tel ou tel parti parce que chacun sait ce qu'il veut. Seulement, dans la situation actuelle, reste à se demander, qui donne la garantie pour des élections apaisées ?

Isaac Tonyi

Recomposition de la CENI

La C14 et l'UFC à couteaux tirés !

C'est une véritable bataille ouverte, ces jours-ci à l'Assemblée Nationale, entre la Coalition des 14 formations politiques (C14) et le parti Union des Forces du Changement (UFC). Ceci, au sujet des sièges attribués à l'opposition parlementaire au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), conformément à l'esprit de la feuille de route. Le regroupement des partis politiques que coordonne Brigitte Kafui Adjamagbo dénie ce droit au parti de Gilchrist Olympio, du fait de l'accord du 26 mai 2010 le liant au pouvoir. Cependant, ce dernier n'est visiblement pas prêt à lâcher prise.

Equation complexe

L'Union des Forces du Changement (UFC) siégera-t-elle ou non au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), à titre de parti de l'opposition parlementaire ? Voilà la grande interrogation

mentaire. Pour Isabelle Ameganvi et compagnon, il n'y a pas de compromis à faire, du moment où l'UFC est un allié du pouvoir de Lomé depuis huit ans déjà. « Il n'y a pas de concertation à faire. Celle qui devrait avoir lieu est réglée par le comité de suivi de la

Le quiproquo reste entier autour des 5 places réservées à l'opposition parlementaire...

«Le communiqué du comité de suivi parle d'une CENI plus inclusive. Alors, pourquoi voudrait-on exclure l'UFC de cette CENI ? » se demande Dr Sambiani

Djimongou

qui alimente, depuis peu, les débats politiques dans le pays. La Coalition des 14 formations politiques reste intransigeante sur le sujet. Point besoin de compter parmi les partis de l'opposition parlementaire auxquels revenaient 8 sièges à la CENI, le parti de l'opposant historique Gilchrist Olympio. Loin d'abdiquer, celui-ci clame toujours sa légitimité.

Mardi dernier, à l'Assemblée Nationale où les membres de l'opposition parlementaire devant siéger au sein de la commission en charge de l'organisation des élections au Togo devraient être désignés, mais les positions n'ont toujours bougé d'un iota. Conséquence, des 8 membres, seuls les deux partis extraparlamentaires et la seule organisation de la société civile cooptés ont finalement été désignés par les députés présents à cette session.

Il s'agit du représentant du Parti National Panafricain (PNP), Seba-Gueff Tchah Tchassanti Nouridine, celui de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) représentée par Sibabi Boutchou, puis de l'Association pour la Promotion de l'Etat de Droit au Togo (APED-Togo) représentée par Kluvia Mateli Ametepe Seth.

C14- UFC : à couteaux tirés !

Le quiproquo reste entier autour des 5 places réservées à l'opposition parle-

mentaire. Pour Isabelle Ameganvi et compagnon, il n'y a pas de compromis à faire, du moment où l'UFC est un allié du pouvoir de Lomé depuis huit ans déjà. « Il n'y a pas de concertation à faire. Celle qui devrait avoir lieu est réglée par le comité de suivi de la CEDEAO, en donnant compétence à chaque partie au dialogue de désigner librement ses membres », a laissé entendre la présidente du Groupe parlementaire ANC, Isabelle Ameganvi. « Le communiqué du Comité de suivi de l'application de la feuille de route de la CEDEAO dit qu'il faut 5 pour l'opposition parlementaire, conformément à la loi. La loi dont il est question ici est celle portant statut de l'opposition qui reconnaît l'UFC comme



Adjamagbo Jonhson, coordonnatrice de la C14

parti de l'opposition parlementaire », précise, pour sa part, Dr Sambiani Djimongou du parti orange. « Le communiqué du comité de suivi parle d'une CENI plus inclusive. Alors, pourquoi voudrait-on exclure l'UFC de cette CENI ? », S'est-il ensuite demandé.

Cette bataille ouverte entre la C14 et l'UFC a donc bloqué les travaux et reportés, par conséquent, à une date ultérieure. Qu'à cela ne tienne, le Président de l'Assemblée Nationale, Dama Dramani a promis tout mettre en œuvre en vue de remédier, le plus vite possible, au problème actuellement sur le tapis. Mais déjà, l'opposition pointe un doigt accusateur sur le pouvoir qui jouerait un jeu trouble en vue de maintenir le statu quo. « Nous disons que ce problème a été créé par Unir à l'Assemblée Nationale qui a estimé devoir nommer à l'opposition, ses représentants. Et aujourd'hui, c'est à Unir de régler le problème », affirme Isabelle Ameganvi. Et d'aller ensuite d'un ton avertissant: « Tant que nous n'avons pas la totalité de nos 8 membres désignés, nos représentants ne prêteront pas serment, ni ne rejoindront pas la CENI ».

Vers des élections heurtées ?

Dans un tel méli-mélo où la C14 ou l'UFC aussi bien que le pouvoir, nul ne veut fléchir, l'on est en droit de se demander si, finalement, les législatives projetées au 20 décembre pourront tenir. Car, l'exigence de la C14 quant à l'arrêt du processus électoral, et sa demande à la population de rester à l'écart du recensement dont les opérations dans la zone 1 ont pris fin mardi dernier est toujours d'actualité. Et elle contraste avec l'intransigeance du gouvernement à ne point surseoir au processus, mais plutôt laisser le train poursuivre son trajet. La participation ou non de la C14 au processus électoral en cours n'aura aucun impact sur la qualité des élec-



Gilchrist Olympio, Pdt de l'UFC

tions, soutient pour sa part, Gilbert Bawara qui fait office de porte-parole du gouvernement. Une telle fermeté constatée dans les discours, de part et d'autre, garantit-elle des élections apaisées ? La question reste posée !

Magloire TEKO

Economie Le Togo adhère à l'Afreximbank

C'est désormais officiel, le Togo adhère au texte fondateur de l'Afreximbank, l'institution financière qui vise à promouvoir et à développer les échanges commerciaux entre pays africains d'une part et les autres pays d'autre part. Après avoir examiné en conseil des ministres du 13 juin 2018 le projet de loi officialisant l'adhésion du Togo à l'accord portant création de la Banque Africaine d'Import-Export, la représentation nationale a voté à l'unanimité mardi dernier cette loi lors de sa 2^{ème} séance plénière de la 2^{ème} session ordinaire.

L'adoption de cette loi permet au Togo de participer à l'actionnariat de la banque et tirer les avantages de ce

concours financier et de son soutien à l'accroissement des exportations. A terme, le Togo va assurer la croissance

de son secteur privé, le développement des infrastructures de transport et de logistique ainsi que celle de l'augmentation de ses capacités de production énergétique.

Pour rappel, l'accord portant création de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) a été signé en Côte d'Ivoire en mai 1993.

Infrastructure routière/ tronçon Tsévié-Tabligbo

La route des dangers

La politique des grands travaux initiée par le Chef de l'Etat a permis de doter le pays d'infrastructures routières modernes, mais, quelques années après la construction de certaines routes, l'on se pose mille et une questions sur la qualité de l'ouvrage livré et sur le contrôle de ces ouvrages par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics, la Dncmp, un organe de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (Armp).

Le cas qui retient l'attention est celui de la route Tsévié-Tabligbo longue de 42,5Km, une route qui traverse les préfectures de Zio et de Yoto.

Ce tronçon soulève à ce jour une grande polémique, celle d'un travail inachevé puisque les caniveaux de 2m de part et d'autre dans les agglomérations de Tchékpo et Ahépé n'ont pas été couverts et constituent une cause fréquente d'accidents de circulation.

Les travaux de réhabilitation de cette route évalués à 22.365.000.000FRS CFA, et financés en partie par la Boad ont été exécutés par le groupement de sociétés Chaabane et Cie/ Ger-Sarl. La réhabilitation de ce tronçon permettrait l'accroissement des échanges commerciaux dans les localités traversées, la mise en œuvre des projets de développement et le transport du clinker et du ciment vers les pays de l'hinterland. Il a donc été prévu

une chaussée de 9m(trottoirs compris), ainsi que des caniveaux de 2 m de part et d'autre en agglomération et en rase campagne une chaussée de 7,40 m

Ce tronçon soulève à ce jour une grande polémique, celle d'un travail inachevé puisque les caniveaux de 2m de part et d'autre dans les agglomérations de Tchékpo et Ahépé n'ont pas été couverts et constituent une cause fréquente d'accidents



Des caniveaux ouverts le long du tronçon non-électrifié

de circulation. Plusieurs voitures et motos terminent leur course dans ces ravins avec des dégâts et des pertes en vies humaines. Conduire dans la nuit sur ce tronçon non-électrifié avec des caniveaux non-couverts est un grand risque sinon une course à la morgue. L'autre danger qui guette les usagers de cette route la nuit, c'est la circulation des gros porteurs sans phare qui

transportent le clinker ou le ciment. Le cas du tronçon Tsévié-Tabligbo est un cas parmi tant d'autres et soulève le problème épineux du non contrôle des ouvrages routiers avant leur livraison. La politique des grands travaux du Chef de l'Etat n'a fait que renflouer les poches de certains réseaux de mafieux éparpillés dans les différents organes

de passation des Marchés Publics qui ont trouvé de grain à moudre. Plusieurs infrastructures routières livrées n'ont pas respecté les termes du contrat et pourtant, ces sociétés ne sont point inquiétées. La situation est lourde de conséquence, puisque quelques mois après certaines livraisons, il faut replâtrer certaines routes ou carrément reprendre le travail.

IT

Fin du recensement électoral dans la Zone1

La Zone 2 bientôt en attraction !

Démarrées le 1^{er} octobre dernier, les opérations de recensement électoral biométrique ont pris fin, mardi, dans la Zone 1, après 48h de prolongation. Devant la presse hier mercredi, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a exprimé sa satisfaction, puis annoncé le démarrage dans la Zone 2.

Les appels à boycott et les incompréhensions politiques n'auront finalement pas entaché le déroulement normal

Indépendante (CENI), bien qu'incomplète, a tenu à son cahier de charges. Pendant 9 jours, les populations se sont fait enrôler

«Ces résultats seront compilés et rassemblés en une base unique et traités, selon les normes internationales pour en assurer la transparence et la fiabilité », a expliqué le Président de la CENI.

des opérations de recensement électoral dans la Zone 1. Conformément au calendrier établi, la Commission Electorale Nationale

dans la zone 1, composée essentiellement des ressorts territoriaux du sud du Togo tels Lomé-Commune, Golfe, Lacs, Vo, Bas-



Kodjona Kadanga, Pdt de la CENI

Mono, Haho, Zio, Est-Mono, Kloti, Agou, Kpélé, Danyi...

Malgré les pesanteurs politiques et techniques constatées sur le terrain, le Professeur Kodjona Kadanga se félicite d'un résultat qu'il qualifie de satisfaisant. «Ces résultats seront compilés et rassemblés en une base unique et traités, selon les normes internationales pour en assurer la transparence et la fiabilité

», a expliqué le Président de la CENI. S'en suivra, ensuite la suppression des doublons éventuels, de sorte à permettre à chaque électeur de disposer d'une seule voix. Ceci, conformément à l'article 61 du Code électoral.

Dans la foulée, l'institution ayant en charge l'organisation et la supervision des élections au Togo annonce les coureurs pour la prochaine étape,

celle de la Zone 2. Prévue du 17 au 24 octobre prochain, cette phase couvre au total 18 Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI). Il s'agit notamment de Amou, Ogou-Anié, Wawa-Akébou, Blitta, Tchamba, Tchaoudjo, Sotouboua-Mô, Assoli, Bassar, Binah, Dankpen, Doufelgou, Kéran, Kozah, Kpendjal, Kpendjal-Ouest, Oti-Sud, Tandjoaré et Tône-Cinkassé.

Mais bien avant le démarrage des opérations dans la seconde zone, la CENI prévoit le redéploiement des kits et matériels de recensement puis, les quelques 6.000 opérateurs de saisie ayant déjà servi dans la Zone 1.

Magloire TEKOU

“Comédie” ou grève de la faim

Habia pousse le gouvernement à la faute

Trois semaines après avoir entrepris une grève de la faim, d'abord devant les locaux de l'ambassade des Etats-Unis, ensuite devant l'ambassade du Ghana au Togo, pour réclamer la libération des détenus politiques et le respect de la feuille de route de la Cédéao, l'ancien député Habia Nicodème qui a vu son état s'aggraver a pu franchir la frontière pour se faire soigner au Ghana après toute la comédie qui a entouré ce transfert.

Le gouvernement qualifiait de “comédie” la grève de la faim illimitée entamée par Habia Nicodème pour faire pression en

défaut de formalité selon les autorités togolaises. Ce dernier qui a accepté se faire soigner au Ghana a été à son tour victime d'une



blocages administratifs qui l'empêchaient de sortir du pays pour des soins a été sauté mardi dernier et l'ancien député a pu rallier Accra pour se faire soigner. C'est la fin d'une comédie sous les tropiques qui soulève une grosse polémique.

Au-delà des propos du gouvernement, les blocages administratifs enregistrés dans le transfèrement du Président du parti “les Démocrates”, constituent une mauvaise publicité pour

l'Etat togolais. La santé de tout citoyen devrait être une priorité du gouvernement et dans l'affaire Habia, l'Etat togolais a manqué de hauteur d'esprit. Qu'est-ce que l'Etat a-t-il gagné dans cette affaire sinon se fourvoyer dans sa diplomatie de proximité et pire, fouler au pied la vie humaine. L'affaire Habia Nicodème démontre à quel point les autorités togolaises manquent de tact pour démonter certaines stratégies de pression de l'opposition au point

de donner matière à réflexion aux médias et de faire les choux gras de la presse internationale. Le député “comédien” s'en sort avec une cote de popularité boostée qui salit l'image du pays. C'est du moins ce qu'il convient de retenir de la grève de la faim de Habia Nicodème qui, à défaut d'obtenir satisfaction de ses revendications, pousse le gouvernement à la faute.

IT

L'affaire Habia Nicodème démontre à quel point les autorités togolaises manquent de tact pour démonter certaines stratégies de pression de l'opposition au point de donner matière à réflexion aux médias et de faire les choux gras de la presse internationale.

vue de la libération des détenus politiques. Le feuilleton ne s'est pas pour autant arrêté là après le refus signifié à l'avion ghanéen de prendre l'ancien député, pour

“comédie d'Etat”. Moults fois, il a été refoulé à la frontière. Le gouvernement ayant refusé de lui délivrer une autorisation de sortie du territoire. Le verrou des

Sortie de crise au Togo

Le Conseil de l'Entente prône une démarche inclusive

Les forces se coalisent en vue d'une sortie de crise apaisée au Togo. Après l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), c'est le tour du Conseil de l'Entente de se pencher sur la crise socio-politique togolaise qui a connu un nouveau rebondissement le 19 août 2017. Réuni à Lomé, le vendredi 5 octobre dernier, à la faveur de sa 13^{ème} réunion ordinaire, le Conseil des ministres du Conseil de l'Entente a exhorté les acteurs politiques à la culture de l'union et de la fraternité.

Les discours convergent tous vers un idéal, l'inclusion. Depuis le début de la crise, tous exhortent les parties prenantes à surseoir à l'extrémisme au

tives à venir qui devront couronner tout le processus conformément à l'esprit de la feuille de route de la CEDEAO sont loin d'être le fruit d'une démarche collective,



Dr Patrice Kouamé, Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente

(CENI) et ses conséquences que sont la vive contestation de la C14 et l'absence de l'opposition parlementaire au sein de ladite commission. A cet imbroglio qui peine à trouver un terrain d'entente sur le sort réservé à l'UFC dont l'appartenance à l'opposition parlementaire est reniée par la coalition des 14, s'ajoute l'éternelle incompréhension entre le gouvernement et les compagnons de lutte de Brigitte Kafui Adjamagbo sur le processus de réforme dans son ensemble.

Ces signaux naguère

rassurants interpellent à plus d'un titre, le conseil de l'Entente qui réunit certains pays de la sous-région, notamment le Burkina-Faso, le Bénin, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Togo. A la faveur de la 13^{ème} réunion ordinaire du conseil des ministres dudit Conseil, tenue à Lomé et consacrée à la réédition des comptes de l'organisation, un appel pressant a été lancé en faveur des élections inclusives au Togo. Ceci, dans la droite ligne du thème de cette 13^{ème} réunion axée sur le renforcement de la coopération entre pays

membres du Conseil.

«Le Conseil des ministres du Conseil de l'Entente se réjouit des décisions prises, le 31 juillet 2018, par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO relatives à une sortie de crise devant aboutir à l'organisation apaisée des consultations et élections le 20 décembre 2018 », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant les travaux. Se fondant sur les valeurs de paix, de fraternité et d'entente, le Conseil de l'Entente a lancé un appel à tous les acteurs concernés. Ceci, aux fins de l'« organisation inclusive des élections programmées pour le mois de décembre 2018 ».

C'est dire combien les différentes organisations dont est membre le Togo tiennent à cœur le dénouement heureux de la crise socio-politique qui secoue le pays. Il est désormais du ressort des acteurs d'œuvrer de façon désintéressée à ce que seul soit sauvegardé l'intérêt supérieur de la nation.

Magloire TEKO

C'est dire combien les différentes organisations dont est membre le Togo tiennent à cœur le dénouement heureux de la crise socio-politique qui secoue le pays.

profit du consensus. S'il est vrai aujourd'hui que cet appel semble porter ses fruits, au regard des avancées constatées depuis août 2017, il convient également d'émettre, par la suite, quelques regrets quant à l'esprit d'hégémonie toujours persistant dans l'un ou l'autre camp.

Les élections législa-

tant des incompréhensions demeurent énormes. Faisant ainsi le lit à la méfiance et aux conflits d'opinion, ces germes qui portent visiblement en eux, les germes du retard du processus.

L'on a encore en mémoire, le démarrage fracassant des activités de la Commission Electorale Nationale Indépendante

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Michaëlle Jean, l'agneau sacrificiel ?

Le 17^{ème} Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) s'ouvre ce jeudi à Erevan, en Arménie. Ce grand rendez-vous diplomatique et culturel s'achèvera demain vendredi par l'élection d'un nouveau Secrétaire général à la tête de la Francophonie. Sur la liste, deux dames. La Secrétaire générale sortante, Michaëlle Jean et la ministre rwandaise des Affaires Etrangères, Louise Mushikiwabo. Sauf cataclysme, le duel tournera en faveur de la candidate africaine, la première étant lâchée de toute part.

Elle a rêvé d'un second mandat au poste de Secrétaire général de la Francophonie. Mais les réalités politiques, sur lâchée par ses derniers soutiens. En effet, le Canada et le Québec ont annoncé, mardi, le retrait de leur soutien à celle

Aujourd'hui, tout est clair que Michaëlle Jean a servi d'agneau sacrificiel pour sauvegarder les intérêts de la France qui contribue à 50% au budget de l'OIF, notamment l'assainissement des relations entre Paris et l'Afrique.

fond d'accords et engagements entre palais, l'ont déchantée. Sauf revirement spectaculaire de situation, la Canadienne Michaëlle Jean cèdera son poste à la rwandaise Louise Mushikiwabo. L'ancienne journaliste née en Haïti qui a tenu à défendre, vaille que vaille, son honneur vient d'être

qui damait le pion au continent africain en 2014. Ceci, tout en se ralliant à sa rivale rwandaise. C'est donc clair que les carottes sont cuites pour le successeur d'Abdou Diouf qui aura passé quatre ans à la tête de l'OIF. Mais visiblement, elle n'entend point lâcher prise. « Non ! Il n'en est



pas question ! », répond son porte-parole, Bertin Leblanc, à la question de savoir si la canadienne compte renoncer à son ambition. Et de l'expliquer : « Mme Jean est déterminée... Elle fera une grande déclaration politique sur le sujet ».

Pour ce dernier, il est clair que la France avait choisi un autre candidat. « Mais notre point de vue, c'est qu'un consensus normalement doit être le résultat d'un débat et d'une discussion. C'est tout ce qu'on demande », a affirmé Bertin Leblanc. Abordant l'avenir de la Francophonie, le porte-parole de Michaëlle Jean a laissé entendre que « c'est aux Chefs d'Etat de nous dire de quelle Francopho-

nie parlons-nous et voulons... c'est un moment de vérité qu'on va vivre à Erevan, un moment de vérité important pour l'avenir de la Francophonie ».

Aujourd'hui, tout est clair que Michaëlle Jean a servi d'agneau sacrificiel pour sauvegarder les intérêts de la France qui contribue à 50% au budget de l'OIF, notamment l'assainissement des relations entre Paris et l'Afrique. Première nation à soutenir la candidate rwandaise dont le pays est en froid diplomatiquement avec la France au sujet de l'Affaire Juvenal Habyarimana qui a péri dans un crash d'avion, le 6 avril 1994 dans des conditions non encore élucidées, il se

susurre que l'Administration Macron manœuvre pour un marchandage, notamment une promesse pour un siège non-permanent du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies, contre le retrait du soutien à la candidate canadienne. Doit-on donc en conclure l'évidence ? Difficile de le dire.

Toutefois, la concordance des événements, en attendant une déclaration officielle du Premier ministre canadien, Justin Trudeau sur le sujet, tendent à privilégier les pistes d'une négociation entre Etats qui a finalement eu raison de Dame Michaëlle. Qu'à cela ne tienne, celle qui a limogé l'ancien ministre togolais de la Prospective, Kako Nubukpo pour ses prises de position contre le Franc CFA, comprendra aujourd'hui mieux qu'une vision se défend. Surtout si elle est noble. Et c'est à juste titre qu'elle ne devra pas considérer son éventuelle « éviction » comme un échec, mais plutôt le fruit d'une politique orientée, selon les intérêts des Etats et qui va au-delà de sa personne.

Magloire TEKOU

47^{èmes} assises de l'UPF en Arménie**Les problèmes de migration sous les prismes des médias au cœur des travaux**

Depuis lundi 9 octobre dernier, se tiennent à Tsaghkadzor en Arménie les 47^{èmes} assises de la presse francophone sous le thème : « Média & Migrations ». La rencontre qui se poursuit jusqu'au 12 octobre prochain, regroupe plus de 300 participants venus du monde entier.

Après la séance d'ouverture à 9 h 30 (heure locale) le mardi 10 octobre, la conférence inaugurale qui s'est tenue le même jour à 11 h 30 a

A 15 h, la première Table Ronde intitulée « La place et la représentation des migrants dans les médias » avec le sous thème « Quelle place les médias



Les participants assistant au speech de ...

été présidée par l'experte Maria Boud Zaid du Centre Libanais de Recherche sur l'émigration de Notre Dame University du Liban, sous la modération du journaliste Jean Kouchner, Secrétaire général de l'UPF internationale.

accordent-ils aux migrations ? Quelle image renvoient-ils des migrants ? », a été animée par un collège de communicateurs sous la modération de Pierre Ganz, Journaliste de l'ODI (France). Il s'agit de :



...Madiambal Diagne, Pdt nouvellement reconduit à la tête de l'UPF

Nasser Kettern, PDG de Beyrt FM

Polydefkis, Papadopoulos, journaliste sociologue des médias (Grèce)

Naffet Keita, Professeur universitaire, anthropologue (Mali)

Mohammed Zaman Khar, Journaliste écrivain, réfugié (Afghanistan)

De 17 h à 20 h, les travaux ont été marqués par 4 ateliers respectivement intitulés :

« Migration, ce dont les médias

parlent peu »

« Migration 2.0 : Entre information, manipulation et mobilisation »

• Levier de mobilisation et de solidarité, les réseaux sociaux, peuvent aussi être des outils de manipulations et de trafic des migrants ?

« Quel usage et quelle utilité des médias issus de l'immigration ? »

« Médias et migrations : entre devoir d'information et engagement militant »

Somme toute les débats étaient très riches et pertinents.

La journée d'hier mercredi 10 octobre a été marquée par 2 Tables Rondes respectivement intitulées « Comment mieux informer sur les migrations ? » ; « Les langages des médias sur les migrations : Regards croisés et images ».

Ce jeudi, les participants vont suivre avec intérêt, la présentation du livre de Pierre Ganz et de la série « édition de l'UPF ».

En dehors de la restitution des travaux des ateliers, la journée de ce jeudi 11 octobre sera consacrée à la clôture des travaux de ces assises consacrées à « Médias & Migrations »

Le vendredi 12 octobre les participants suivront et couvriront la conférence des Chefs d'Etat de la Francophonie...

L.L

2e édition du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone

La Nigérienne Aissatou Adamou Noma et le Togolais Koku Klutse récompensés

Dans le cadre du XVII^{ème} Sommet de la Francophonie à Erevan, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a remis aujourd'hui le Prix Jeune entrepreneur(e) francophone à la Nigérienne Aissatou Adamou Noma, dirigeante de l'entreprise Ana Pate D'Arachide et au Togolais Koku Klutse, dirigeant de l'entreprise Jony Group. La Cérémonie s'est tenue en présence de l'Administrateur de l'OIF, M. Adama Ouane et de Mme Hélène Bouchard, Sous-ministre, représentante personnelle du Premier ministre du Nouveau-Brunswick auprès de l'OIF.

Parmi les 18 finalistes, le Jury, sous la présidence de M. Mohamed Mabrouk, associé chez Ernst & Young, a retenu 2 jeunes entrepreneur(e)s, une femme et un homme : Aissatou Adamou Noma et Koku Klutse. Ils recevront chacun une dotation de 10 000 € et bénéficieront d'un suivi promotionnel. Au total, ce sont plus de 400 jeunes femmes et hommes chefs d'entreprise provenant des cinq continents, représentant 33 pays de la Francophonie qui ont candidaté et fait preuve d'une pertinence et d'une variété soulignées par les membres du Jury.

La première édition du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone a été lancée en 2017 par l'OIF en partenariat avec le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES), TV5MONDE avec la participation du Cabinet d'audit financier Ernst & Young (EY).

L'objectif est de soutenir les initiatives entrepreneuriales

des jeunes, de leur donner de la visibilité et de les encourager à persévérer. Pour l'OIF et ses partenaires, les idées novatrices des jeunes doivent être mises à profit dans tout l'espace francophone. Leur énergie entrepreneuriale permet d'apporter des solutions aux défis actuels et contribuent à un

développement économique durable et responsable de leurs communautés.

Pour l'édition 2018, le concours était ouvert aux jeunes entrepreneurs, femmes et hommes, âgés de 18 à 35 ans, propriétaires d'une entreprise confirmée avec des réalisations vérifiables, exploitée depuis au

moins 2 ans et basée dans un pays membre de la Francophonie. Toutes les entreprises touchant l'entrepreneuriat étaient éligibles, avec une attention particulière accordée aux entreprises œuvrant dans les domaines économiques suivants : la Culture, l'éducation et la

promotion de la langue française; l'économie circulaire et solidaire et changements climatiques; le développement durable et l'agriculture ; l'économie des technologies de l'information et de la communication; et les ressources marines, pêche et aquaculture.

Présentation des lauréats

AISSATOU ADAMOU NOMA

Jeune entrepreneure nigérienne de 32 ans, Aissatou Adamou Noma a créé en 2014 Ana Pate D'arachide, une entreprise agro-alimentaire, avec le soutien de la CONFEJES.

L'entreprise propose une gamme de produits à base d'arachide, un produit agricole très cultivé au Niger. Ces produits sont distribués dans l'ensemble du pays ainsi qu'au Bénin, au Mali et au Sénégal fournissant ainsi environ 3 000 clients.

Ana Pate D'arachide contribue à la lutte contre le chômage des jeunes filles (12 emplois permanents et 21 emplois temporaires), ainsi qu'à l'augmentation du pouvoir d'achat chez les femmes qui produisent la matière première. L'entreprise investit également dans la formation de ses fournisseurs aux techniques de cultures biologiques, ainsi que dans plusieurs actions d'autonomisation économique et de développement social des femmes et des jeunes filles.

KOKU KLUTSE

Jeune entrepreneur togolais âgé de 26 ans, Koku Klutse a créé, en 2016, Jony Group, qui propose l'utilisation du gaz butane et du biogaz, comme alternatives au charbon de bois, qui est le combustible le plus utilisé au Togo.

Après deux ans d'activité, Jony Group a permis de sensibiliser près de 3,6 millions de Togolais sur la nécessité de cette transition énergétique et a convaincu 8 500 familles à installer des foyers à gaz. L'entreprise a créé des emplois pour



La Nigérienne AISSATOU ADAMOU NOMA et le Togolais KOKU KLUTSE (à droite)

les jeunes et adopte des approches fondées sur l'égalité des chances et l'inclusion. En effet, 17 de ses 28 employés sont des femmes et l'entreprise recrute et forme des personnes non-scolarisées.

Les lauréats et dauphins de la 2e Édition du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone

Jeunes femmes

Lauréate : Mme Aissatou Adamou Noma, dirigeante de l'entreprise Ana Pate D'arachide au Niger;

1^{ère} Dauphine : Mme Radmila Rizova, dirigeante de l'entreprise Interkultura Dooel Skopje en Macédoine;

2^{nde} Dauphine : Mme Liliane Flore Djuikouo, dirigeante de l'entreprise CFP Mascac au Came-

roun.

Jeunes hommes

Lauréat : M. Koku Klutse, dirigeant de l'entreprise Jony Group au Togo;

1^{er} Dauphin : M. Tigran Arakelian, dirigeant de l'entreprise Out My Sphere en France;

2nd Dauphin : M. Pascal Pouya, dirigeant de l'entreprise Stars Group Consulting au Maroc.

Les partenaires et membres du Jury de l'édition 2018

Partenaires

Le Prix Jeune entrepreneur(e) francophone est organisé par : L'Organisation Internationale de la Francophonie, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

(CONFEJES), TV5MONDE, le cabinet d'audit financier Ernst and Young (EY) et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Membres du Jury

M. Mohamed Mabrouk, Associé EY et Président du Jury, Mme Yasmine Hamraoui, Directrice chez Impact Partner, M. José Munoz, Directeur Délégué Euro Méditerranée Suez, Mme Paoline Ekambi, Présidente et Co-Fondatrice de l'entreprise Sportail Community, Mme Elé Asu, Journaliste économique Canal Plus.

L'OIF compte 58 Etats et gouvernements membres, et 26 pays observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

FLAMBEAU
des Démocrates

Récupéré n°0317/16/05/2007HAAC

Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé

Tél. (+228) 26 70 04 96

e-mail : Loiclate@gmail.com

Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication

Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction

AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef

Magloire TEKOU (91 44 38 79)

Rédacteurs

Loïc Las
Del-Jo
Magloire Têko
Isaac Tonyi

Correcteurs

Edgar K. DJISSENOU
Edson Dogbè

Stagiaire

Oscar Sékaya

PAO

Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants**

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

